

**Le Comité Filières produits forestiers non ligneux et cultures innovantes du Bas-Saint-Laurent célèbre ses 10 ans**

**Rimouski, le 4 février 2025** – Le Comité Filières PFNL et cultures innovantes du Bas-Saint-Laurent marque ses 10 ans d’existence en 2025. Depuis sa création, ce regroupement d’intervenants issus des huit MRC du territoire et d’organisations régionales clés œuvre pour diversifier l’économie bas-laurentienne à travers des initiatives novatrices.

Grâce à une approche concertée, le Comité a permis l’émergence de filières distinctives, notamment celles du noisetier et du genévrier. Ces projets phares illustrent le potentiel unique des produits forestiers non ligneux (PFNL) et leur rôle stratégique dans le développement économique de la région.

**Une vision ambitieuse pour les filières régionales**

C’est suite à la réalisation d’un diagnostic sur les produits forestiers non ligneux au Bas-Saint-Laurent, réalisé par Biopterre, que s’est formé le comité de concertation. La recherche et les connaissances scientifiques, la formation de réseaux de producteurs, les exercices de consultation régionale et l’implication d’intervenants sur l’ensemble du territoire ont toujours été à la base de ce développement innovant.

« Il y a 10 ans, le Bas-Saint-Laurent s’est doté d’un comité dédié aux produits forestiers non ligneux avec une volonté claire : structurer des filières qui valorisent notre territoire et ses ressources naturelles. Aujourd’hui, nous voyons les fruits de ces efforts avec des projets concrets qui contribuent à l’économie régionale et ouvrent la voie à de nouvelles opportunités », souligne Nicole Lavoie, directrice générale de Saveurs du Bas-Saint-Laurent.

Le Comité Filières PFNL et cultures innovantes du Bas-Saint-Laurent s'est fixé des objectifs ambitieux :

- Valoriser les produits distinctifs du Bas-Saint-Laurent.
- Soutenir des projets innovants dans chaque MRC.
- Accompagner les producteurs et entrepreneurs dans leurs initiatives.
- Mettre en valeur les terres en friche pour maximiser leur potentiel.
- Faire rayonner les filières émergentes à l'échelle régionale et au-delà.

### **Des filières porteuses : le noisetier et le genévrier**

Identifiée en 2016 comme un produit à fort potentiel économique, la noisette devrait devenir un produit phare de la région d'ici 2030. Des projets de recherche visant à optimiser les techniques de production et une mission économique et exploratoire axée sur la culture de la noisette ont déjà eu lieu.

« Grâce à l'engagement des producteurs et à la collaboration entre recherche et mise en marché, nous avons fait des avancées majeures sur la culture du noisetier au Bas-Saint-Laurent. Ce projet est un exemple de ce que l'innovation et le travail concerté peuvent accomplir pour le développement de nouvelles filières », explique Maxim Tardif codirecteur à l'Innovation et transfert de technologie PFNL et agroforesterie chez Bipoterre.

Parallèlement, le genévrier, ingrédient clé de l'industrie des distilleries, fait l'objet de projets stratégiques visant à réduire la dépendance à l'importation. Deux projets sont présentement en cours pour favoriser l'essor et appuyer le déploiement de la filière genévrier au Bas-Saint-Laurent. Ces efforts renforcent l'autonomie régionale tout en ayant à terme comme objectif de répondre aux besoins croissants du marché.

### **Un avenir prometteur**

Les 10 ans du Comité Filières PFNL sont l'occasion de célébrer une décennie d'accomplissements et de jeter les bases pour l'avenir. Des activités soulignant ces réalisations et des annonces sur de nouvelles initiatives seront dévoilées au courant de l'année.

La [page Internet du Comité Filière PFNL et cultures innovantes du Bas-Saint-Laurent](#) est accessible pour ceux qui désire se renseigner sur les projets en cours et avoir accès à différents documents de références. Il est également possible de suivre les actualités du

Comité sur la [page Facebook](#) de Filières PFNL et cultures innovantes du Bas-Saint-Laurent.

### **Un effort collectif pour le développement régional**

Le Comité regroupe des représentants issus des huit MRC du Bas-Saint-Laurent, des SADC du Bas-Saint-Laurent, de Biopterre, Saveurs du Bas-Saint-Laurent, du MAPAQ et de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent.

« C'est la motivation des producteurs, combinée à une concertation forte entre les acteurs du milieu qui permet de structurer ces filières et d'assurer leur pérennité », ajoute monsieur Tardif.

– 30 –

### **Informations et demande d'entrevue :**

Nicole Lavoie, directrice générale, Saveurs du Bas-Saint-Laurent

418 724-9068, poste 101 | nicolelavoie@saveursbsl.com

Maxim Tardif, Codirecteur - Innovation et transfert de technologie - PFNL et agroforesterie, Biopterre

418 856-5917, poste 203 | maxim.tardif@biopterre.com

### **Source :**

Justine Bélanger, agente aux communications, Saveurs du Bas-Saint-Laurent

communications@saveursbsl.com